Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	**ÉCOLOGIE VÉGÉTALE**
Sigle	**BIO 3754**
Nombre de crédits	3 crédits
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=214125
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver 2024
Mode de formation	En présentiel seulement
Déroulement du cours	**Tous les vendredis, du 12 janvier au 19 avril, de 8h30 à 11h30 à l'Auditorium du Centre sur la Biodiversité** (Jardin botanique de Montréal). Cours magistral de 3 heures, présenté généralement en 2 blocs de 80 minutes entrecoupés d'une pause de 20 minutes.

Enseignant(e)	
Nom et titre	Jacques Brisson, professeur titulaire
Coordonnées	Jacques.brisson@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous seulement
Auxiliaire d'enseignement	Camille Desrosiers camille.desrosiers.1@umontreal.ca

Description du cours	
Objectifs d'apprentissage	(1) Apprendre à maîtriser les aspects fondamentaux de l'écologie végétale : facteurs biotiques et abiotiques qui déterminent l'abondance et la distribution des végétaux; (2) Découvrir l'importance de l'écologie végétale en tant que pierre angulaire de plusieurs disciplines scientifiques et domaines d'application connexes, incluant la biologie de la conservation, la gestion de la végétation, la restauration des habitats, la phytotechnologie, etc.
Description détaillée	Le cours débutera par un bref survol de la végétation mondiale et de celle du Québec. Suivra l'étude de la relation entre la plante et son environnement abiotique et biotique (communautés, dynamique des populations, compétition, etc.). La deuxième moitié du cours sera dévouée au rôle de l'écologie végétale dans plusieurs domaines d'application comme la conservation, la maîtrise de la végétation et la phytotechnologie. Lorsque possible, l'accent sera mis sur la végétation du Québec et sur les applications de l'écologie végétale dans un contexte québécois. Les objectifs du cours seront atteints par le biais de cours magistraux, de présentations par des chercheurs invités, de lectures de documents scientifiques et de devoirs hebdomadaires.

Ressources	
Documents	Il n'y a pas de recueil de notes de cours pour BIO 3754. Le fichier PowerPoint et d'autres documents seront mis disponibles sur Studium au plus tard le jeudi matin précédant le cours.

Calendrier

Séances	Contenus
12 janvier	**Présentation du cours. Végétation mondiale, végétation du Québec**
19 janvier	**Facteurs abiotiques et biotiques**
26 janvier	**Facteurs abiotiques et biotiques (suite)**
2 février	**Stratégies vitales – allocation des ressources – écologie fonctionnelle**
9 février	**Dynamique des populations, application (plantes rares)**
16 février	**Perturbation, succession, changements climatiques**
23 février	**Examen intra**
1 mars	**Écologie des milieu humides: conservation, restauration**
8 mars	***(Semaine de relâche)***
15 mars	**Diversité végétale et services écosystémiques**
22 mars	**Outils légaux de conservation et écologie végétale**
29 mars	***(Congé)***
5 avril	**Phytotechnologie : les plantes au service de l'homme**
12 avril	**Plantes envahissantes et maîtrise de la végétation**
19 avril	**Examen final**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Description de l'évaluation
Les évaluations se feront à partir d'un examen intra (couvrant le contenu des cours allant du 12 janv. au 16 fév.), d'un examen final (contenu des cours allant du 1 mars au 12 avril), et de réponses à des devoirs. La matière pour les examens est non cumulative. Les devoirs hebdomadaires consistent en questions à développement, en sondages ou en rapports de lectures. Les devoirs devront être remis sur Studium chaque semaine, le mardi suivant le cours, avant 12h00 (midi).

Dates	Activités	Durée	Contenu	Pondérations
23 février	**Examen intra**	**2 h**	Questions courtes + deux questions à développement.	35 %
19 avril	**Examen final**	**2 h**	Questions courtes + deux questions à développement. Matière non cumulative	35 %
Hebdomadaires	**Devoirs**			30 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Soutie à la réussite

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/